

BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

PRINTEMPS
2023

ÉVÈNEMENT

La fête des jardins
ÉDITION 2023

GRAND ANGLE

Le stationnement évolue

CONNECTÉS



Diagonale des rêves - Février 2023



Voeux aux séniors - Janvier 2023



L'Hiver enchanté au Bois du Bouscat - Février 2023



L'école maternelle de l'Ermitage devient un refuge LPO - Mars 2023



Le Salon du livre Jeunesse - Mars 2023



1er forum des métiers de demain - Février 2023

SUIVEZ-NOUS...

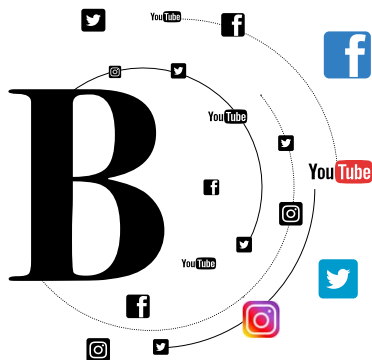
[instagram.com/ville_du_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)

[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)

[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)

twitter.com/VilleduBouscat

REJOIGNEZ **Le Bouscat** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





Le Conseil municipal vient d'adopter de nouvelles dispositions relatives au stationnement réglementé dans certains secteurs de la commune. Levier conséquent d'une politique de déplacements et de mobilité urbaine, le stationnement est un outil indispensable du partage harmonieux et durable de l'espace public, en prise avec les spécificités du territoire. Cette question est également déterminante au regard d'enjeux environnementaux, d'accessibilité, de cadre de vie et de dynamisme économique et doit aujourd'hui être appréhendée dans une approche globale et intermodale.

C'est autour de cette thématique importante que notre ville a développé plusieurs phases de concertation avec les habitants. Le nombre croissant de véhicules par foyers que l'espace public ne peut assimiler, la généralisation du stationnement payant dans la ville centre intra-boulevards comme dans ses quartiers limitrophes au Bouscat, le passage de deux lignes de tramway et l'arrivée imminente du RER Métropolitain ont ainsi été intégrés dans une réflexion nous amenant à proposer une modification de certaines modalités du stationnement sur voirie.

Dans un mécanisme de régulation pragmatique, le partage de l'espace public et les flux de stationnement restent compatibles avec l'environnement résidentiel des Bouscatais, avec leurs habitudes ou avec leur situation socio-économique, dans un équilibre conciliant attentes des habitants et des acteurs économiques, ratios d'acceptabilité des usagers et équité de l'offre.

Applicable à compter du 1^{er} mai prochain, le nouveau dispositif prévoit un stationnement payant réglementé dans le secteur élargi de la Barrière du Médoc qu'accompagnent diverses mesures et décisions, notamment une gratuité d'une heure pour tous les usagers ou un abonnement résidentiel au coût inférieur aux autres communes de la métropole qui le proposent, partageable et combiné à des journées annuelles de gratuité pour d'autres véhicules. Une extension de la zone bleue du centre-ville a également été décidée et concerne principalement ses parkings de proximité. Elle est essentiellement liée aux nouveaux flux de circulation autour de l'îlot Collection et de la station de Tramway comme aux nouveaux usages de stationnement des automobilistes.

Avec un service désormais dédié à la mairie et le recours à des agents municipaux de terrain, le stationnement réglementé ne dégagera pas d'excédents budgétaires mais s'équilibrera au regard des coûts inhérents à la mise en place d'un dispositif qui renforce avant tout le confort des habitants et des usagers de l'espace public.

Ces nouvelles orientations doivent optimiser le stationnement des résidents et des clients des commerces et entreprises en augmentant la rotation des véhicules dans les quartiers les plus denses, orienter les automobilistes vers les parkings en ouvrage, encourager et promouvoir les déplacements doux et mobilités alternatives.

Très beau début de printemps, marqué comme chaque année par une innovante et attendue « Fête des jardins » qui ouvrira ses portes lors de la Journée mondiale de la Terre. Fidèlement.

Patrick Bobet,
Maire du Bouscat

4,5 Actus

6 Évènement

- ▶ La Fête des Jardins
cultive les bons plan(t)s

7,10 Grand Angle

- ▶ Le stationnement évolue au Bouscat

11 Instantanés

- ▶ La Barrière du Médoc
et ses commerçants

12 Focus

- ▶ Les (petits) pas pour le dire

13 Évènement

- ▶ Mai à vélo : tous en selle !

14 Zoom éco

- ▶ Action économique au Bouscat

15 Conseil Municipal en bref

16,17 Rendez-vous

18 Paroles d'élus

19 Pratique

HÔTEL DE VILLE

Place Gambetta - 33110 Le Bouscat - FRANCE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30 - 17h30

• Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72

• E-mail : contact.lebouscat@bouscat.fr

• Internet : bouscat.fr

Directeur de la publication : Patrick Bobet

Rédaction : Direction de la Communication

Crédit Photos© : Direction de la Communication - Getty Image - Académie Bach - Stéphane Audran - Anne Gayan - Jeune Ballet d'Aquitaine - Anahi Matteo - Zoé Dalmay - Gaël Payssan

Réalisation et impression :


laplante
entreprise responsable
Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.

» L'ASSOCIATION DES FAMILLES DU BOUSCAT ET SA PRÉSIDENTE DÉCORÉES !

Le 27 janvier dernier, Marie-Pascale Vincent, présidente de l'AFB depuis 2019 a reçu une des cinq médailles du bénévolat remise pour le territoire Nouvelle-Aquitaine (faisant partie des 18 étapes régionales) dans le cadre du Tour de France du bénévolat, dispositif porté par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la vie associative. Au cours de cette cérémonie, Odile Leclair, et Monique Véron (membres du bureau de l'AFB) qui accompagnaient Mme Vincent, ont participé à des groupes de travail proposés le jour J afin d'échanger sur la gouvernance associative, la valorisation et la formation des bénévoles. Cette distinction permet de souligner l'engagement et l'implication au quotidien de Madame Vincent ainsi que de l'AFB sur le territoire bouscatais.



« L'ÉDITION 2023 DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Coorganisée par l'association des Décorés du travail du Bouscat-Bruges représentée par sa Présidente Claudine LOZES et par la Ville, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail s'est déroulée le 5 mars, après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire. Au cours de celle-ci, le travail et l'apprentissage ont été mis à l'honneur par le biais de plusieurs récompenses. Ainsi, parmi les récipiendaires près d'une dizaine de personnes se sont vu remettre une médaille d'honneur, plusieurs apprentis ont été

récompensés pour leur implication mais également une collégienne du collège Ausone issue de la section d'enseignement général et professionnel adapté, distinguée pour ses très bons résultats. L'association des Décorés du travail œuvre depuis près de 90 ans sur le territoire bouscatais.

» UN TOURNOI DE TIR À L'ARC ORGANISÉ AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Au cours du week-end du 25 et 26 février dernier, l'Union Sportive du Bouscat Tir à l'arc a organisé un tournoi auquel tous les clubs d'archers de Gironde pouvaient participer. À cette occasion, de nombreux archers sont venus tirer des flèches et remporter des points pour leur club respectif en vue de remporter la coupe Florence Villars mais également pour faire une belle action. En effet, l'ensemble des frais d'inscription a été reversé à la Ligue contre le Cancer de la Gironde, soit un montant de 1400 €. Ce tournoi a permis également de rendre hommage à Madame Florence Villars, entraîneur pendant de nombreuses années au sein du club bouscatais. Bravo aux participants pour ce week-end sportif et solidaire !



« L'EUROPE EN V.O.

La Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine et la Maison de la Vie Écociyenne du Bouscat vous donnent rendez-vous le jeudi 25 mai à La Source pour un Café linguistique spécial Fête de l'Europe.

Ces temps conviviaux proposés depuis 2016, chaque année de novembre à juin, sont l'occasion de pratiquer une langue étrangère au travers de conversations animées par des locuteurs européens. Pour l'occasion et en plus des langues habituelles proposées au Bouscat (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien), de nouvelles langues vivantes européennes seront mises à l'honneur. Parmi elles, le Portugais, le Serbe, le Polonais, le Roumain, entre autres, ainsi que des langues régionales telles que le Basque ou le Breton. Les plus jeunes ne seront pas en reste puisque dès le 24 ils pourront eux aussi se familiariser avec l'Europe lors d'une « Kids Party ».



LE « PASS BAFA » : UN VRAI COUP DE POUCE POUR LES JEUNES

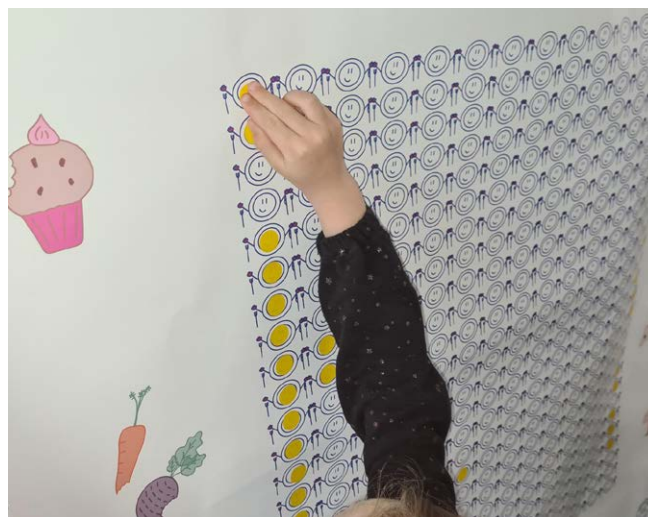
Info Jeunes Le Bouscat lance un nouveau dispositif d'aide : le « Pass BAFA », en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Il permet de financer près de 90 % du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et d'accompagner les jeunes tout au long de leur parcours, des premières démarches à la recherche de stage ou d'un job d'été. Le BAFA c'est le sésame pour les jeunes qui souhaitent s'engager et encadrer des enfants sur des périodes de vacances ou dans le cadre d'activités périscolaires. Il est également souvent apprécié sur un CV et peut être un vrai plus sur Parcoursup pour se démarquer (rubrique Activités et Centres d'intérêt). Le « Pass BAFA » est ouvert à tous les jeunes Bouscatais sans conditions de ressources.

Renseignements et inscriptions auprès d'Infos Jeunes Le Bouscat : 05 57 22 49 68



« CROC POUR UN, CROC POUR TOUS », 2^{ème} ÉDITION

Pour la deuxième année consécutive, Le Bouscat a renouvelé son partenariat avec la Banque Alimentaire Bordeaux Gironde pour cette opération menée dans les 9 restaurants scolaires le 31 mars. Le principe est simple : un repas solidaire proposé au tarif habituel est égal à 4 repas reversés à l'Association Girondine. Comme en 2022, la Ville a abondé de la même somme permettant de verser l'équivalent de 8 repas. Afin de sensibiliser les enfants à leur participation active à cette action, la municipalité les avait invités à matérialiser leur contribution par des gommettes sur de grandes affiches. Une illustration concrète de ce « Croc pour un, croc pour tous » ! En parallèle et dans le même esprit, deux écoles maternelles ont organisé une collecte alimentaire au bénéfice de l'Épicerie solidaire la Bous-sol. Les petits Bouscatais n'en sont pas à leur coup d'essai puisque tout au long de l'année ils apportent les goûters non consommés à l'association (biscuits, céréales, compotes,..).



LES VIOLENCES CONJUGALES AU CŒUR DE L'AGORA

Créé en 2019 conjointement par la Ville et le CCAS, l'Agora est l'observatoire social du territoire du Bouscat. Une instance dynamique qui fédère et anime un réseau d'acteurs au service de l'innovation sociale. L'Agora propose tout au long de l'année des rencontres thématiques. En 2022 et 2023, un cycle de sensibilisation et de formation autour des violences conjugales a été proposé à près de 150 professionnels. Une nécessité absolue quand on sait qu'aujourd'hui en France, le phénomène touche une femme sur 10. Au Bouscat, les victimes peuvent trouver écoute et soutien auprès des équipes formées de plusieurs organismes : **associations Le Carrousel (05 56 57 03 49) et Ricochet (05 54 79 86 04), le Centre Communal d'Action Sociale (05 57 22 47 88) et la Maison du Département (05 56 12 13 90).** Elles peuvent également utiliser le numéro national de référence, le 39 19.

LA FÊTE DES JARDINS CULTIVE LES BONS PLAN(T)S !...

La 12^{ème} édition de l'événement-signature du printemps bouscатаis ouvrira ses portes lors de la Journée Mondiale de la Terre le 22 avril pour un week-end de célébration de la nature sous toutes ses formes. Apprentissage, découverte, flânerie et détente sont au programme de ce rendez-vous qui cultive chaque année les bons plan(t)s et les bonnes pratiques.

Ancrée dans les enjeux de la transition et des objectifs du Bouscat 2030 pour une ville inclusive et résiliente, la Fête des Jardins rassemblera et animera la ville du 22 au 23 avril.



Jardinage et écocitoyenneté



Comment accueillir la biodiversité dans son jardin et favoriser son développement ? Comment entretenir ses plantations à l'heure de la sobriété hydrique ? Quelles essences et variétés choisir ? Autant de questions auxquelles répondront les experts et associations spécialisées de l'espace Nature

Trocs en stock

La seconde main ça marche aussi pour le jardin ! Binette, râteau, brouette, boutures, plants vous ne vous en servez plus ? troquez-les ! Deux espaces de troc seront proposés pour favoriser le réemploi de nos outils de jardin, pour échanger des variétés de plantes plutôt que d'en racheter. À vos cabanons !

Samedi : troc d'outils de jardin et vente d'accessoires de seconde main sur le stand de La Boucle

Samedi et dimanche : Troc de plantes sur le stand du Jardin partagé

en ville et écocitoyenneté qui dispenseront conseils, trucs et astuces en s'appuyant sur toute la richesse d'une nature qui sait s'adapter. Ateliers pratiques, curiosités botaniques, démonstrations, café-compost sont à partager sans modération pendant tout le week-end. Et pour adopter les bons réflexes dès le plus jeune âge, le coin des experts réserve aussi des ateliers pour les plus jeunes : plantation, fabrication de nichoirs, récup'...

Incroyable nature

En écho à la Journée mondiale de la Terre, La Maison de la Vie Écocitoyenne du Bouscat, en partenariat avec Cap Sciences, proposera deux expositions pendant la Fête des jardins. Un moyen de (re)découvrir les incroyables capacités de résilience de la nature, ses facultés à s'adapter envers et contre tout et à constituer une alliée extraordinaire et nourricière. Des ressources à partager en famille et à tous les âges.



• « Jardiner avec la nature »

Le jardinage, c'est d'abord du plaisir, mais c'est aussi un moyen de gagner en autonomie et de manger mieux, quel que soit le type de jardin ou la surface cultivée. En tout cas, pour cultiver au plus près de la nature, un jardinier se doit de connaître et de respecter tout à la fois plantes, insectes, sol et biodiversité.

• « Les plantes ont du génie »

À travers plusieurs exemples marquants et faciles à appréhender, cette exposition, illustrée de photographies somptueuses, révèle les secrets et les ressources cachées du monde végétal qui nous entoure, que nous connaissons pourtant si mal. Cette exposition dévoile les stratégies de survie mises au point dans le monde végétal.

Le visiteur peut choisir de découvrir du contenu multimédias en complément des panneaux grâce à son smartphone.

Un week-end plein air

Assurément instructive et pédagogique, la Fête des Jardins est également un moment récréatif pour tous. Un marché fleuri, artisanal et gourmand, un manège à pédales, de la grimpe d'arbre, une ferme en ville, un espace de jeux au jardin, de la restauration, ou encore des concerts, c'est tout un programme pour animer ce week-end de printemps et profiter du plein air.

Retrouvez tout le programme de la fête des jardins sur fetedesjardins-lebouscat.fr



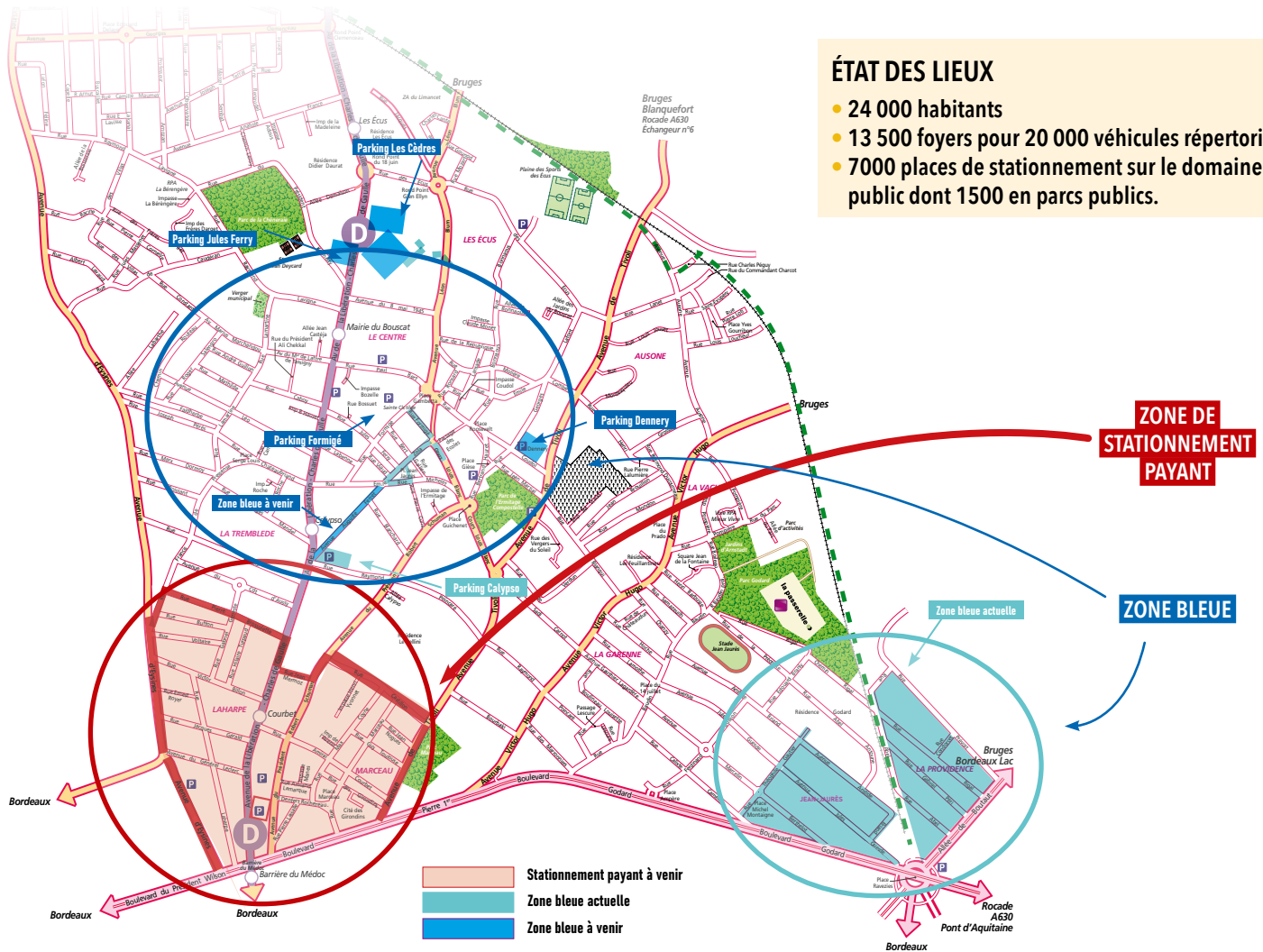
LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT

Composante à part entière de l'espace public, le stationnement est au croisement des questions de mobilité, d'aménagement et d'adaptation au changement climatique. En effet, selon le CEREMA (Centre d'Études et Expériences en Risques, Environnement, Mobilité et Aménagement), le stationnement est à l'origine de 60% de la pollution urbaine, puisqu'un automobiliste met en moyenne 20 minutes pour trouver une place en ville. L'évolution de la place de la voiture dans la cité et de son stationnement avec de nouvelles solutions apparaît alors incontournable. Mode de régulation et de partage de l'espace public, le stationnement permet de répondre à de multiples enjeux tels que la mobilité durable, l'assurance d'un cadre de vie adapté à tous les âges et tous les besoins, ou le maintien d'une attractivité commerciale. Depuis 2017, plusieurs phases de concertation auprès des Bouscatais ont été menées et ont permis d'évaluer, d'ajuster et d'harmoniser la transformation du stationnement au Bouscat, en prenant en compte les particularités de son territoire. Ainsi, le 1^{er} mai prochain, l'évolution du stationnement au Bouscat, dont les modalités ont été délibérées lors du Conseil Municipal du 21 février et par arrêtés, sera composée d'une offre de stationnement de proximité dimensionnée aux lieux de vie et aux commerces.

LES NOUVELLES MODALITÉS DE STATIONNEMENT AU BOUSCAT

ÉTAT DES LIEUX

- 24 000 habitants
- 13 500 foyers pour 20 000 véhicules répertoriés
- 7000 places de stationnement sur le domaine public dont 1500 en parcs publics.



Philippe Fargeon, Adjoint au Maire en charge de l'espace public.

“ Pourquoi avoir pris ces différentes mesures sur le territoire bouscатаis ?

Pour plusieurs raisons. Après avoir mené nos différentes phases de concertation et après avoir dressé un état des lieux précis des différentes zones concernées, ces mesures sont apparues comme évidentes. En effet, la généralisation du stationnement payant intra-boulevards et sur une partie du territoire limitrophe de la commune a provoqué un report considérable du stationnement de véhicules dans les rues non-réglémentées du Bouscat.

Le maintien et le développement commercial de la Barrière du Médoc sont aussi apparus comme une nécessité, notamment après les travaux de la Ligne D du Tramway.

“ Quels sont les objectifs de ces nouvelles dispositions, qui prendront effet le 1^{er} mai prochain ?

Affinés au fur et à mesure des phases de concertation, nous avons retenus plusieurs objectifs :

- » Offrir un plus grand confort pour les riverains et les usagers
- » Soutenir nos commerçants et le dynamisme économique bouscатаis
- » Augmenter nos capacités de stationnement dans les autres secteurs contraints du Bouscat tels que le centre-ville
- » Dissuader les automobilistes non-bouscатаis à stationner dans les rues frontalières à celles de la ville centre
- » Organiser une rotation efficace des véhicules

“ Avec quels enjeux ?

La mobilité durable est aujourd'hui un réel enjeu de société. Aussi, la place occupée par la voiture dans notre environnement fait l'objet d'une attention particulière pour limiter son temps d'utilisation et permettre un meilleur partage de l'espace public. C'est dans cet objectif que les règles du stationnement doivent évoluer tout en répondant aux besoins de l'ensemble des Bouscатаis afin de faciliter leurs différents déplacements sur la commune.

LA MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT PAYANT AU PÉRIMÈTRE ÉLARGI DANS LE SECTEUR DE LA BARRIÈRE DU MÉDOC

POUR LES RÉSIDENTS ET LES PROFESSIONNELS EN ZONE PAYANTE :

» Un seul abonnement est possible par foyer ou entreprise. Celui-ci permet d'inscrire 4 plaques d'immatriculation (ne permettant pas le stationnement simultané) mais la prise des droits sur le véhicule dit « principal ».

DURÉE	TARIFS EN €
1 mois	13 €
3 mois	39 €
6 mois	78 €
1 an	144 €

» La demande d'abonnement se fait en ligne sur le site internet de la Ville via une plateforme.

» L'abonnement annuel revient à **12€ par mois** (contre 13€ en-dessous de 6 mois).

» La souscription d'un abonnement d'un mois et plus permet aux riverains et professionnels de bénéficier gratuitement d'un « **PASS 52** », selon le tableau ci-dessous. Celui-ci permet aux abonnés de disposer de journées de stationnement gratuites, attribuables à d'autres véhicules (famille, artisans, etc.) que ceux pré-enregistrés en fonction de l'abonnement.

DURÉE ABONNEMENT	JOURS OCTROYÉS
1 mois	4 jours
3 mois	13 jours
6 mois	26 jours
1 an	52 jours

À NOTER :

» Ces jours octroyés sont valables et utilisables pendant l'abonnement en cours (à noter les jours non utilisés hors abonnement seront supprimés).

» Un seul PASS est attribué par logement ou entité juridique.

Tarif de stationnement

DURÉE	TARIFS EN €
de 0 à 59 min	gratuit
de 1h à 1h14	1,5€
de 1h15 à 1h29	2,5€
de 1h30 à 1h44	3,5€
de 1h45 à 1h59	4,5€
de 2h à 2h14	6€
de 2h15 à 2h29	7,5€
de 2h30 à 2h44	9€
de 2h45 à 2h59	12€
de 3h à 3h29	15€
de 3h30 à 3h59	20€
Forfait de Post Stationnement de 4h	35€

BON À SAVOIR :

- » 1250 places sont concernées par le stationnement payant.
- » Les horaires : de 9h à 18h, du lundi au vendredi (gratuit les week-ends et jours fériés).
- » Une heure de gratuité est offerte par jour (fractionnable au 1/4 d'heure) à tous les usagers.
- » 48 horodateurs sont disposés dans la zone dédiée.
- » Le stationnement est limité à 4 heures. En cas de dépassement, un FPS (forfait post-stationnement) se déclenche d'un montant de 35€ (fixé par le Conseil municipal). Plusieurs FPS peuvent être établis dans une même journée en cas de non-paiement des droits.



Barrière du Médoc

UNE EXTENSION DES ZONES BLEUES EXISTANTES

POUR LES RÉSIDENTS EN ZONE BLEUE

» Pour les résidents (dont le lieu de résidence est situé dans la zone bleue sauf pour les habitats collectifs qui disposent de parkings privés, attenants à la résidence)

- Un macaron* « résident » en format numérisé (avec la lecture automatisée des plaques d'immatriculation) est accessible sur demande sur le site internet de la Ville.

» Pour les professionnels (dont le siège de l'entreprise est situé dans la zone bleue)

- Un macaron* « professionnel » en format numérisé par local d'activité (à noter que 4 plaques d'immatriculation sont enregistrables via « un macaron glissant » à une autre personne de l'entreprise) est accessible sur le site internet de la Ville.

*Ces macarons permettent uniquement de stationner dans la zone bleue de résidence. Pour le stationnement éventuel dans les deux autres zones, le disque bleu devra être apposé.

BON À SAVOIR :

- **Les zones bleues actuelles** : centre-ville, le parking Calypso, le quartier Jean-Jaurès et le quartier La Providence.
- **Les nouvelles zones bleues étendues** : l'avenue Auguste Ferret et les 4 parkings situés à proximité du centre-ville (Dennerly, Formigé, les 2 Cèdres et Jules Ferry).
- Les horaires : du lundi au vendredi de **9h à 18h**
- Un disque bleu (apposé sur le tableau de bord du véhicule) permettra de stationner un véhicule gratuitement pendant **1h30 maximum** (à noter que la **modification de l'horaire de stationnement sur le disque bleu** plusieurs fois dans une journée n'est pas autorisée et est passible d'une amende 35 €).
- Des disques bleus seront mis à disposition des Bouscatais à l'accueil de la mairie, afin d'accompagner la mise en marche du dispositif.



Parking Formigé

Toutes les modalités concernant le stationnement sont disponibles sur [bouscat.fr](https://www.bouscat.fr)

POUR ALLER PLUS LOIN

FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE

Repenser l'organisation de l'espace public dans le cadre de la mise en place du stationnement réglementé permet de mettre en lumière les alternatives existantes sur le territoire. Mis à disposition de l'ensemble des usagers, ces différents modes doux permettent de se déplacer depuis le Bouscat à un point donné et offrent différentes solutions.

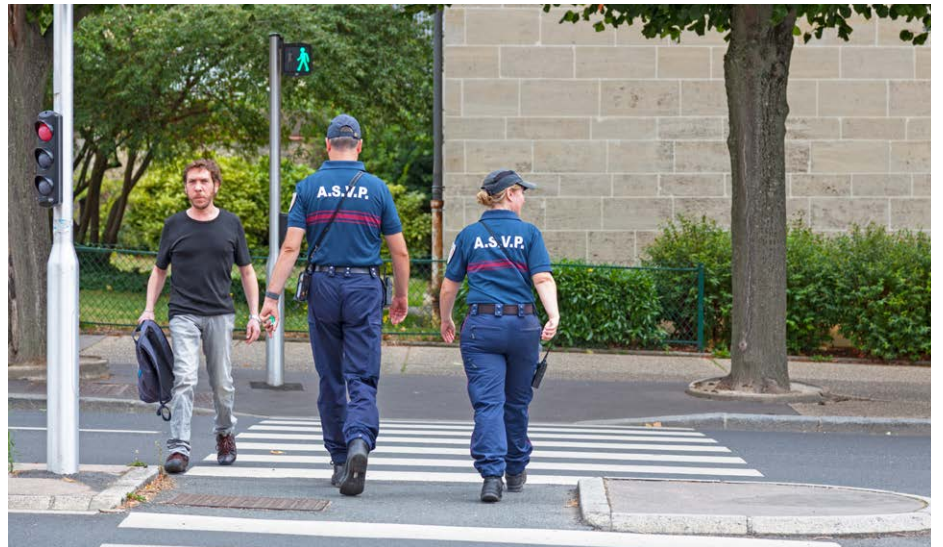
Les modes alternatifs existants :

- 7 stations de tramway situées sur la ligne D
- 10 lignes de Bus
- 3 stations V3
- 1 station d'auto-partage Citiz
- Le co-voiturage
- Itinéraires cyclables
- La marche

À venir :

À la fin du printemps 2023, la halte ferroviaire Le Bouscat-Sainte Germaine sera inaugurée et permettra de notamment rejoindre la gare de Bordeaux en 14 minutes, grâce à la mise en service du RER (Réseau Express Métropolitain).

RENFORCER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



Afin de pouvoir contrôler le stationnement payant ou réglementé dans les différentes zones, la ville du Bouscat a pris la décision de créer une régie municipale (mode de gestion d'un service public consistant en la prise en charge directe du fonctionnement de ce service par la personne publique) pour sa mise en œuvre. L'équipe de la Police Municipale a été renforcée avec le recrutement de 4 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique). Ils

viennent étoffer l'équipe actuelle composée de 8 policiers municipaux permettant ainsi d'élargir leurs champs d'intervention et conforter leurs missions de proximité auprès des Bouscatais. La Police Municipale comptabilise à ce jour, 12 agents et 2 agents administratifs. Des moyens ont été mis à leur disposition avec l'achat d'un véhicule dédié mais également des vélos électriques, permettant leur déplacement en binôme sur l'ensemble du territoire communal.

UN SERVICE DÉDIÉ À TOUTES CES QUESTIONS MIS EN PLACE

Si vous avez des interrogations, si votre lieu de résidence ou votre entreprise sont concernés par la mise en service du stationnement réglementé, un service à la mairie se tient à votre disposition.

stationnement@bouscat.fr / 05 57 22 80 83

Toutes les démarches (plateforme, demande de macaron) liées au stationnement sont dématérialisées et disponibles en ligne sur le site de la Ville www.bouscat.fr

Un guide pratique est téléchargeable sur le site [bouscat.fr](https://www.bouscat.fr)

LA BARRIÈRE DU MÉDOC ET SES COMMERCANTS

Atout marquant de l'identité de la ville du Bouscat et de son cadre de vie, la Barrière de Médoc contribue depuis des décennies au dynamisme économique et à la qualité de l'offre commerciale de la commune. Ce lieu de vie à la notoriété historique et à la situation géographique enviable est composé d'une centaine de commerçants, d'artisans et d'entreprises très investis dans le développement de son attractivité et engagés dans les transitions écologiques et numériques. Pour nourrir cette vitalité et continuer de répondre aux besoins et habitudes d'une clientèle qui ne cesse d'évoluer, l'Association des commerçants de la Barrière du Médoc, créée il y a plusieurs années a décidé, dans une volonté commune, de se renouveler et de poursuivre ce qui avait déjà été entrepris au profit de son « esprit village », apprécié de tous. En parallèle, le paysage de la Barrière du Médoc connaîtra d'ici le 1^{er} mai prochain, quelques évolutions, puisque le stationnement deviendra payant. Cette transformation a pour objectif de permettre à la clientèle de pouvoir se garer à proximité des commerces et de favoriser la rotation des véhicules. Une heure de gratuité y sera offerte aux usagers.



Barrière du Médoc

À la faveur de ces évolutions commerciales et de voirie, l'occasion était belle d'aller à leur rencontre et aborder plusieurs sujets.



Maité Rémia (à gauche) et Camille Guibert (à droite)

La nouvelle présidente Géraldine Lucchi, accompagnée de Maité Rémia et Camille Guibert, toutes trois commerçantes à la Barrière, se sont prêtées au jeu de l'interview et nous ont fait part de leur ambition commune de porter un renouveau dynamique, tourné à la fois vers l'ensemble des acteurs de la Barrière - commerçants, usagers, clients et résidents.

Selon vous, qu'est-ce qui fait l'attractivité de la Barrière du Médoc ?

Il y a plusieurs éléments. Nous pourrions citer ses caractéristiques de village, de proximité, ses habitants, son authenticité et son histoire déjà empreinte de sa forte activité commerciale et économique.

Quels sont ses atouts ?

Elle a plusieurs atouts qui ne sont plus à démontrer tels que sa notoriété, sa proximité avec la ville-centre avec les avantages sans les inconvénients mais également son côté très familial, accueillant et chaleureux. C'est un lieu où l'on a envie d'être et au sein duquel on se sent chez soi. Nous pensons que l'ensemble des atouts évoqués précédemment ne sont pas mis en valeur, notamment à cause de deux années particulières liées à la crise sanitaire pendant lesquelles nous avons tous connu une perte de vitesse et au cours desquelles les personnes ont changé leur façon de consommer.

Qu'attendez-vous de la mise en place du stationnement payant en tant que commerçantes ?

Nous sommes partagées. Cela va créer une dynamique et casser cet immobilisme constant, causé par les voitures ventouses. Il est également important de développer une communication incitative sur les capacités de stationnement, notamment sur l'heure de gratuité.

Quels projets et actions souhaitez-vous mettre en œuvre au sein de votre nouveau bureau ?

Nous avons une ambition commune : faire rester les Bouscatais au Bouscat et les faire consommer au Bouscat. Nous souhaitons également donner un nouvel élan à la Barrière et l'adapter à l'air du temps. Nous pensons que la clé, c'est la solidarité entre commerçants et la mise en commun des compétences de l'ensemble des professions qui exercent ici. Nous formons un écosystème au sein duquel, tout le monde contribue de près ou de loin à l'attractivité de la Barrière. En parallèle, en nous appuyant sur l'expérience du précédent bureau, nous souhaiterions organiser une ou deux animations marquantes au cours de l'année afin de se faire « re-connaître » auprès des Bouscatais, avec si possible un premier rendez-vous en juin. D'ici là, nous avons du travail.

Consommez local, consommez bouscatais !

Suivez l'actualité de l'association des commerçants de la Barrière du Médoc sur les réseaux sociaux.

  [barrieredumedoc](https://www.facebook.com/barrieredumedoc)



LES (PETITS) PAS POUR LE DIRE...

Les structures petite enfance du Bouscat assurent l'accueil des tout-petits de 0 à 3 ans en veillant à leur sécurité, leur bien-être et leur bon développement. Par leur travail au quotidien et au travers des nombreuses actions mises en œuvre, les agents spécialisés intervenant dans ces établissements ou à domicile concourent à l'épanouissement et à l'éveil de l'enfant et constituent un appui précieux pour les parents. Afin d'accompagner ces professionnels, pour inventer de nouvelles formes de relation avec l'enfant, explorer d'autres langages, la Direction Petite Enfance a souhaité investir le projet de l'Institut Singulier : *Les Pas pour le dire*.



“ Proposer des programmes innovants est essentiel. Notre ambition (volonté) est d'enrichir le quotidien des enfants, des agents et des parents par des actions positives et joyeuses, c'est le cas avec le projet de l'Institut Singulier que nous avons retenu cette année." **Maël Fetouh, adjoint au Maire en charge de la cohésion et de l'innovation sociales.**

Les Pas pour le dire est une aventure artistique imaginée par les comédiennes de l'Institut Singulier et proposée par la Direction Petite Enfance dans tous les accueils municipaux. C'est un travail de recherche sur le mouvement et la danse pour saisir l'instant. Les objectifs sont multiples : découvrir sa créativité par le biais de la danse, pouvoir s'exprimer grâce à son corps, partager une expérience collective et faire entrer la créativité dans le quotidien.

Rencontre avec Anne-Lise Coatriné, comédienne improvisatrice et intervenante de l'Institut singulier :

« C'est une chance de pouvoir mener ce travail d'expérimentation pendant 1 an. Nous sommes spécialisés dans la médiation par l'improvisation théâtre danse et clown, mais n'étions jamais intervenus auprès des tout-petits. L'objet de ce projet n'est pas de faire du spectacle de danse mais d'explorer un mode d'expression corporelle avec les enfants et de voir comment ils réagissent. En effet, ce qui est intéressant avec les petits c'est qu'ils sont dans l'instant présent, sans projection, sans jugement et sans représentation. Ils n'ont pas de code, ils sont spontanés et dynamiques. Les tout-petits ne se soucient pas de ce que l'on pense d'eux, ils sont dans une liberté totale. Et c'est en ce sens qu'ils apportent beaucoup aux adultes.

L'aventure au Bouscat a commencé en août 2022 et nous intervenons une fois par mois. Au début c'est l'inconnu, j'arrive avec une valise à musique que je pose au centre de la salle de motricité débarrassée de jouets, accessoires, mobilier...on neutralise l'espace. Je donne les règles du jeu : je peux danser, je peux regarder, je peux inviter un(e) camarade à danser, je n'ai pas le droit de parler. Au fur et à mesure, ils comprennent et apprivoisent très vite cet espace vide, tout comme les adultes encadrants qui, de spectateurs au départ deviennent parties prenantes.

Très vite on se rend compte que l'absence d'objets et le fait qu'ils aient le choix apaisent les enfants. Certains se mettent à danser, d'autres regardent ou écoutent la musique. C'est finalement beaucoup plus difficile pour les adultes d'être dans le lâcher prise, le « sans parole » ou « sans activité ». La danse permet une forme de régulation et d'intervenir autrement. C'est le geste qui remplace la parole.

Ce que je retiens pour le moment de cette expérience, c'est la formidable capacité des enfants à s'impliquer, à faire des choix et à être à l'aise. On leur a donné un espace de liberté qu'ils ont investi, seuls. Il faut faire confiance à nos tout-petits, ils savent, ils comprennent. L'aventure collective a permis à chacun de trouver sa place et créer du lien, un autre lien.

La danse est une activité que tout le monde peut reproduire chez soi. C'est un défouloir ou une détente, et comme les enfants sont vraiment dans le mimétisme, les adultes sont aussi impliqués. La danse ça se partage. »

Nathalie, assistante maternelle de la crèche familiale :

« C'est la première fois que je participais à ce genre de projet. Il est vrai que c'était un peu déstabilisant, mais Anne-Lise a su nous mettre en confiance les enfants et moi. Nous sommes entrés dans la dynamique, par des gestes simples et après quelques séances la danse est venue. En tant qu'assistante maternelle à domicile c'est une belle expérience et une extraordinaire sensation de liberté sans aucune contrainte. Les enfants se libèrent petit à petit et moi aussi. »

L'Institut Singulier interviendra également lors de la Semaine petite enfance qui se déroulera du 22 au 26 mai.



MAI À VELO : TOUS EN SELLE !



Initié en 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, « Mai à vélo » a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, de façon ludique et pétillante, les nombreux avantages de la bicyclette. La Ville a souhaité s'inscrire dans cet événement aux objectifs connectés à l'opération « Bouscat 2030 » et aux engagements RSO en faveur des mobilités douces. Déplacements professionnels ou activité de loisirs, des petites-roues aux grands braquets, Bouscatais(e), au mois de mai, tous en selle !

Le vélo, l'atout cœur



Ces 5 dernières années, le trafic vélo a augmenté de 50% sur l'ensemble de la Métropole avec une accélération depuis 2 ans où l'utilisation du vélo a augmenté de 20%. Ce phénomène se confirme au Bouscat où les nombreuses actions mises en œuvre pour encourager la pratique ont porté leurs fruits, notamment auprès des familles plus nombreuses chaque année à participer au Challenge de la mobilité Inter-écoles.

Par ailleurs, les dispositifs et équipements (Rues aux écoles, déploiement des zones de rencontre, expérimentation de voies vélo ou ouverture de la Ligne Verte), ont contribué à redonner le goût du vélo en ville.

Faire du vélo participe également à faire baisser les émissions de Gaz à Effet de Serre et celles des microparticules. En effet, aux heures de pointe, la pollution est deux fois plus concentrée qu'en temps normal. Les mobilités alternatives constituent donc un atout majeur au regard des enjeux de santé environnementale et de santé tout court quand on connaît les bénéfices sur notre bien-être physique et mental. Le vélo, c'est bon pour les jambes et le moral. Convaincu(e) ? alors passons à la pratique.

Relevez le défi bouscatais !



Pour vous aider à vous (re)mettre en selle, la Ville vous propose pendant tout le mois de mai des parcours au cœur des quartiers du Bouscat, soit pour familiariser les moins aguerris à la circulation en milieu urbain, soit pour initier les plus jeunes, soit pour découvrir de nouveaux itinéraires ou tout simplement pour le plaisir de se balader dans sa ville.

Différents parcours seront proposés avec un niveau de difficulté différent et en fonction de leur cyclabilité. À la manière d'une station de ski, les cyclistes sont invités à parcourir le domaine cyclable bouscatais en choisissant la couleur de leur piste, bleue, verte, rouge ou noire. Il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux. Grâce à une application vous pourrez enregistrer et cumuler les kilomètres pour tenter de gagner le grand défi bouscatais !

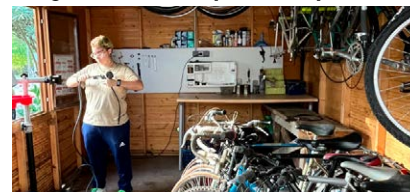
Le détail des parcours est à retrouver sur bouscat.fr à partir de fin avril.

Le Challenge de la mobilité

Pour la 4^{ème} année consécutive, les écoles du Bouscat s'inscrivent dans cette action métropolitaine animée et coordonnée par les services de la Ville, qui vise à inciter parents et enfants à venir à l'école autrement qu'en voiture. Un défi relevé chaque année par près de 80 % des familles avec un taux de participation en constante évolution. Le challenge se déroulera du 22 au 26 mai et permettra de cumuler encore des kilomètres pour le défi bouscatais.

Alors préparez vos mollets et pédalez ! Rendez-vous le 28 juin pour le bilan de l'opération et un rendez-vous mystère... À suivre !

Diagnostic vélo et petites réparations



Les Ambassadeurs du Vélo installés dans le parc de la Chêneraie, vous proposent diagnostic et petites réparations tous les jeudis de 15h30 à 18h dans leur garage à vélo.

Un service senior est également proposé à domicile sur rendez-vous au 07 82 57 34 13.

ACTION ÉCONOMIQUE : NOUVEAUX OUTILS, NOUVELLES ACTIONS

Depuis de nombreuses années, la ville du Bouscat démontre sa volonté de faire du développement économique une priorité mettant en exergue son attractivité au niveau métropolitain mais également à l'échelle régionale, voire internationale. Pour rappel, en 2015, le Bouscat s'est doté d'un Schéma de développement économique (2015-2025) permettant de définir les orientations stratégiques et sur lequel la Ville s'est appuyée afin de répondre aux objectifs tels que privilégier des activités à forte valeur ajoutée, développer des zones d'activités, favoriser un développement économique durable, soutenir les initiatives et l'innovation économique, etc. De nombreux projets structurants et vertueux, sont venus étoffer le tissu économique du territoire et d'autres, dans les années à venir, viendront transformer le paysage bouscатаis, faisant du Bouscat un territoire d'opportunités aux multiples facettes. En 2023, où en est le paysage économique bouscатаis ? Quelles sont les actions menées en faveur du développement économique ?



« Jean-Georges Micol, Adjoint au Maire, en charge du développement économique et des transitions, fait un tour d'horizon des actions mises en place en faveur de l'attractivité économique du Bouscat et ce qui est mis en œuvre, pour les acteurs économiques du territoire.

Il revient également sur le rôle de facilitateur de la Ville dans le déploiement des transitions de demain auxquelles sont confrontées une majorité des entreprises.

ACCOMPAGNER LE TISSU ÉCONOMIQUE

« Nous menons de front avec Thomas Burgalières, Conseiller Municipal en charge du commerce, plusieurs actions. Depuis plusieurs années, nous avons la volonté d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques, notamment au niveau des grandes transitions telle la transition digitale ou la transition énergétique et environnementale. En novembre 2022, nous avons organisé avec nos partenaires (CCI de la Gironde, CMA, Bordeaux Métropole, et Bordeaux Technowest) une première rencontre dédiée à la transition écologique des entreprises qui s'adressait aux acteurs bouscатаis afin de leur présenter des solutions innovantes autour des questions d'énergies, de mobilité, ou la gestion des biodéchets (dont la réglementation évoluera au 1^{er} janvier 2024). Nous allons réitérer cette action qui fut un succès et nous donnons rendez-vous le 25 septembre prochain à toutes les entreprises bouscатаises. »

de l'Hippodrome va s'enrichir également de deux leaders mondiaux dans la conception et commercialisation d'équipements équestres haut de gamme : LIM GROUP et FREE JUMP SYSTEM. Rappelons également la présence du Patio, un lieu d'environ 250m² dédié au coworking et qui constitue un véritable atout pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Je pourrais citer également l'E-choppe qui est Incubateur animé par Bordeaux Technowest et qui accueille des entreprises et des projets liés au commerce en ligne et à l'optimisation des chaînes de valeur. C'est une fierté d'accueillir ce type d'entreprises puisque cela met en lumière la capacité de notre commune de proposer des solutions originales et adaptées à leurs besoins. »

RENFORCER ENCORE L'ATTRACTIVITÉ DU BOUSCAT

« La question que nous nous posons régulièrement est la suivante : Comment renforcer notre tissu en attirant des acteurs à la fois singuliers et innovants ? Nous avons la volonté d'accueillir des nouveaux profils tels que des établissements de l'enseignement supérieur. Nous pouvons en citer deux ici, qui représenteront à terme près de 1 500 étudiants : EBBS, une école de commerce qui ouvrira sur les boulevards ainsi que YNOV, une école de formation aux métiers du numérique (animation 3D, jeux vidéo, audiovisuel) qui sera située au cœur du projet ITER dans le quartier Ravezies.

Nous pouvons évoquer deux autres grands projets thématiques qui sont en cours de réalisation auxquels nous sommes très attachés. Citons tout d'abord la Zone d'Activités Godard dont les entreprises qui investiront le site sont très engagées autour des questions de RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) et qui favorise l'artisanat de proximité. Le site



CLVE - Juin 2022

« Différents outils prospectifs ont été mis en place, en particulier le CLVE (Conseil local de la vie économique) fort d'une trentaine d'acteurs (chefs d'entreprise, artisans, commerçants, membres des chambres consulaires, habitants bouscатаis) qui permet de construire une vision commune des actions économiques à privilégier. »

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Lors du Conseil Municipal du 21 février, avec 24 dossiers inscrits à l'ordre du jour, les élus ont débattu autour de diverses délibérations dont le Rapport d'Orientations Budgétaires, la création de classes à horaires aménagés musique au sein de l'École élémentaire Lafon Féline ou le soutien à une section de l'Union Sportive du Bouscat, avant le vote du compte administratif et du budget primitif le 5 avril.

Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 : une année ambitieuse en termes d'investissement

Il s'agit d'un document rédigé au moment de la préparation budgétaire qui sert de base au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Il est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants et a plusieurs objectifs : informer les élus sur l'état des finances de la commune en amont du vote du budget (programmé le 5 avril, lors du prochain Conseil Municipal), communiquer sur les évolutions prévues des dépenses et des recettes et sur la structure et la gestion de la dette et présenter les engagements pluriannuels envisagés.



“ Jean-Georges Micol, Adjoint au Maire en charge des finances, du développement économique et des transitions souligne le fait que « **notre équipe municipale affiche une double volonté de maintenir la trajectoire déjà engagée et de conserver une large palette de services rendus et un programme d'investissement lourd**

malgré l'inflation et les impacts causés par la hausse du prix de l'énergie. 2023 va être une année d'investissement très conséquente puisque la Ville investira près de 8,5 millions d'euros alors que la moyenne s'élevait à 6 millions d'euros au cours des 4 dernières années. Les programmes concernés sont la piscine municipale et le Castel d'Andorte mais également des actions volontaristes telles que le passage en LED de la totalité de l'éclairage public ou la végétalisation des cours des écoles bouscataises. **Je crois que cela atteste d'une vraie volonté de préparer l'avenir pour nos concitoyens** ».

Création de Classes à Horaires Aménagés Musique pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 au sein de l'école Lafon Féline : élargissement du dispositif sur le territoire bouscatais

Cette délibération permet à la ville du Bouscat de créer de nouvelles CHAM et ce pour la première fois au sein de l'école élémentaire Lafon Féline, s'adressant aux élèves allant du CE1 au CM2. S'intégrant directement au sein de l'emploi du temps scolaire, ce dispositif exceptionnel est porté par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et permet de renforcer l'éducation artistique auprès des élèves. À ce jour, les CHAM de l'école de musique municipale se déroulent au sein du collège Jean Moulin du Bouscat et concernent près de 40 élèves allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Dans un premier temps, à la rentrée du mois de septembre 2023, 24 élèves de CE1

et CE2 qui le souhaitent (puisque ce dispositif fonctionne sur le volontariat) pourront intégrer une CHAM "voix". Dans un second temps, à la rentrée du mois de septembre 2024, ce sera au tour de la CHAM "instruments" de se constituer avec des élèves de CM1 et de CM2.



“ Emmanuelle Angelini, Adjointe au Maire en charge de l'action culturelle précise que « l'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant l'ensemble des partenaires et permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences tout en développant leur créativité et leur esprit critique. **Ce dispositif nous permet d'élargir l'enseignement artistique à un plus grand nombre de petits Bouscatais et cela nous tient à cœur** ».

Soutien aux acteurs associatifs bouscatais : une subvention exceptionnelle pour un équipement sportif de proximité

Cette délibération a pour objet d'octroyer une subvention exceptionnelle de 5000€ à l'association de l'Union Sportive du Bouscat de gymnastique afin de la soutenir dans l'acquisition d'un nouveau praticable. En effet, celui-ci a près de 30 ans d'utilisation et a été endommagé lors des intempéries survenues au cours du mois de juin 2022. Le club a fait le choix d'investir dans un matériel reconditionné pour un montant de 47 600€. Pour rappel, cette association comptabilise près de 440 adhérents et est située au sein de l'ensemble sportif Bernard de la Filolie.



“ Gwénaél Lamarque, Premier Adjoint rappelle que « la ville du Bouscat est engagée depuis toujours auprès de ses partenaires associatifs et soutient la pratique du sport dans son ensemble. Notre commune est riche d'un tissu sportif, dynamique et varié qui répond à l'ensemble des besoins de nos concitoyens en matière de sport. **Vecteur de lien social et levier d'animation de notre territoire, le sport fera partie sans aucun doute à part entière du Bouscat de demain, en 2030.** »

RENDEZ-VOUS

20 AVRIL

Café linguistique
► JEUDI - 18h30
La Source



22 ET 23 AVRIL

Fête des jardins
► 10h/19h
Parc de l'Ermitage



24 AVRIL

Réunion de quartier Jean-Jaurès/La Providence
► LUNDI - 19h
Maison de quartier Albert Angevin

25 AVRIL

Duo Palissandre
Académie Jean-Sébastien Bach
► MARDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



27 AVRIL

Conférence de Michel Pétauud-Létang - Cycle "La Ville"
► JEUDI - 19h
La Source



28 AVRIL

Les voyageurs du crime
Théâtre
► VENDREDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



29 AVRIL

USB Football
Match championnat Saint André
► SAMEDI - 19h
Stade des Écus



3 MAI

Anopas
Danse
► MERCREDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



3 MAI

Ciné-club
Cycle « L'écrivain au cinéma »
« La fleur de mon secret »



► MERCREDI - 19H
La Source

8 MAI

Commémoration du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
► LUNDI - 10h15
Monument aux morts du Bouscat

11 MAI

Concert des Classes à Horaires Aménagés « CHAM »
► JEUDI - 19h
La Source



13 MAI

Le jeune ballet d'Aquitaine
Eclétkk 23
Danse
► SAMEDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



13 MAI

USB Tennis de table
Championnat
► SAMEDI - 13h
Salle Jehan Buhan

13 MAI

Vide grenier
USB Football
► SAMEDI - 7h/19h
Parking des Écus

14 MAI

USB Judo
Tournois interclubs
► DIMANCHE - 8h/18h
Salle des Écus

16 MAI

Ciné-Débat
« Je te faisais confiance »
De Maxime JOUET avec
l'intervention de Charline Basconès
► MARDI - 19h
Ermitage-Compostelle

17 MAI

Amour Amour
Saison des Kids
► MERCREDI - 16h30
La Source



24 MAI

Allons enfants !
Théâtre
► MERCREDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



SPÉCIAL FÊTE DE L'EUROPE 24 MAI

KIDS PARTY
► MERCREDI - 14h
La Source



25 MAI
Café linguistique
► JEUDI - 18H30
La Source

1^{er} AU 24 JUIN
Exposition « les femmes en
photographie »
En partenariat avec l'Institut
Culturel Bernard Magrez
La Source
Entrée libre

1^{er} JUIN
Printemps pianistique
École de musique municipale
► JEUDI - 20h
Ermitage-Compostelle



7 JUIN
Cinéma en plein-air
► MERCREDI



10 JUIN
Rendez-vous des Artistes
► SAMEDI - à partir de 10h
Sur la Place Gambetta



10 JUIN
Journée portes ouvertes et
concert de clôture de l'École de
musique Municipale
► SAMEDI - 10h/18h
Journée portes ouvertes : A
l'École de musique 10h/12h30
Concert et animations de
14h/18h Parc de la Chêneiraie ou
Ermitage-Compostelle



18 JUIN
Commémoration du 83^e anniversaire
de l'Appel du 18 juin 1940
► DIMANCHE - 11h15
*Rond-point des Écus, avenue de la
Libération*

21 JUIN
Fête de la musique
► MERCREDI - Dès 17h30
Parc de la Chêneiraie



27 JUIN
Conseil Municipal
► MARDI - 19h
Salle des Pas perdus

28 JUIN
Nocturne cycliste
► MERCREDI - 20h
Départ/Arrivée : Complexe sportif
Jehan Buhan - Stade Jean-Jaurès

29 JUIN
Café linguistique
► JEUDI - 18h30
La Source

30 JUIN
Festival 33 tour
Concert de Minimum Vital
► VENDREDI
La Source



6 JUILLET
Réunion publique
► JEUDI - 19h
Ermitage-Compostelle

13 JUILLET
Bal du 13 juillet
► JEUDI - 19h
Plaine des Écus



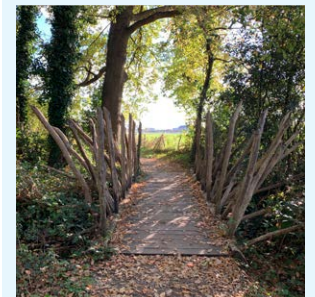
22 AU 27 MAI
Semaine Petite Enfance
Tout le programme
sur bouscat.fr



14 JUIN
Présentation de la saison
culturelle
► MERCREDI - 19h
Ermitage-Compostelle



14 JUIN
Les 10 ans du Bois du Bouscat
► MERCREDI
Bois du Bouscat



Groupe Majoritaire

L'assemblée délibérante vient d'examiner le compte administratif de la commune, exercice formel qui présente les résultats d'une année de gestion communale et d'approuver le budget 2023. Dans une conjoncture financière toujours plus délicate et complexe pour les collectivités territoriales, ces décisions par lesquelles l'assemblée délibérante retrace, prévoit puis autorise l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile s'inscrivent cette année à nouveau dans un environnement économique marqué par une double exigence : sobriété et transition énergétique dans un contexte d'augmentation exponentielle et inédite du coût de l'énergie et des fournitures de travaux. Nos finances ont ainsi été impactées en 2022, avec une situation toujours plus contrainte en 2023 qui doit allier réduction des coûts et réponse à l'urgence climatique.

Confrontés à ces nouveaux enjeux et défis qui imposent une vigilance budgétaire de tous les instants, des choix financiers hiérarchisés furent notamment marqués l'an passé par une rigueur à nouveau imposée aux services municipaux, par une baisse drastique des dépenses et des charges ou par un développement de pratiques génératrices d'économies.

Alors que l'épargne brute des collectivités territoriales s'est encore dégradée, le compte administratif 2022 a confirmé une situation financière saine et un niveau de dette par habitant toujours inférieur aux communes de même strate. Avec un montant cumulé de 52 millions dont 15 millions programmés en investissement, une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et des taux d'imposition identiques, l'élaboration du budget 2023 a aussi prouvé la très forte implication, l'engagement et l'exemplarité des élus et agents municipaux dans l'investigation collective de solutions adaptées à ce contexte. Les enjeux liés à la maîtrise de la dépense publique restent prioritaires, notre gestion nous imposera toujours arbitrages, rigueur, réalisme et mise en place systématique de nouveaux instruments de pilotage, dans un panel de contraintes budgétaires et de dépenses nouvelles qui s'accroît singulièrement.

Liste " Demain Le Bouscat "

Les projets avancent peu... ou pas

Certes, la crise Covid a ralenti quelque peu les investissements au Bouscat et aujourd'hui, l'inflation liée à la guerre en Ukraine oblige à revoir la stratégie de la ville pour répondre aux critères de sobriété énergétique mais quand même...

Alors qu'on nous annonce un Budget 2023 contracyclique, puisque on accélère sur les investissements dans une période qui ne s'y prête pas, on remarque que pour beaucoup, ce sont des anciens projets (certains au programme de la majorité depuis 2001) qui n'ont pas bougé d'un iota. Quid du Castel d'Andorte aujourd'hui ?

La vision des fenêtres fermées de ce bel édifice quand on se promène au parc de la cheneraie fait mal au cœur.

Le Skate Parc, voulu par tant de jeunes, devrait voir le jour prochainement à la plaine des écus mais on attend toujours.

Concernant la salle Jean Martial, les avaries multiples avec le choix de prestataires en difficultés financières ont fait que nos clubs ont dû composer en allant s'entraîner parfois dans d'autres communes. Bravo pour cet esprit de résilience et la patience dont ils ont fait preuve.

J'accorde toutefois que ces difficultés étaient difficilement prévisibles mais dans ce cas, il est toujours plaisant d'avoir une communication régulière pour comprendre et composer.

Aujourd'hui, les finances de la ville sont assainies, notamment grâce à l'augmentation du taux de taxe foncière voulu par la majorité alors il faut donner un coup de boost aux investissements et être plus attentif aux taux de réalisation des projets déjà commencés.

Avec l'équipe de Demain Le Bouscat, nous y serons attentifs afin que les projets avancent, pour le grand plaisir des administrés qui veulent pouvoir profiter des infrastructures.

Damien Rousseau – Didier Pauly – Jean-Jacques Hermence

Liste " Bouscat 2020 pour un engagement Eco-citoyen "

Qui aurait idée aujourd'hui dans une famille d'interdire à ses enfants de prendre la parole pendant les repas et de leur mettre une claque s'ils n'obéissent pas ? Qui aurait idée aujourd'hui dans une entreprise de museler les salariés ou les collègues s'ils manifestent leur désaccord ?

Qui aurait idée aujourd'hui dans un amphithéâtre à l'université de s'adresser aux étudiants en leur délivrant un cours magistral sans répondre à leurs questions ? La parole s'est libérée, les décisions sont partagées.

Seuls certains hommes politiques n'ont pas compris cette évolution nécessaire de notre société. Ils décident seuls, expliquent peu et utilisent le passage en force, le bras de fer pour arriver à leurs fins. Cette méthode est belle et bien révolue mais ils tardent à le comprendre.

Le président Macron, lui, ne l'a toujours pas compris.

Claire Layan – Maxime Joyez

Liste " Ensemble pour le Bouscat, ville solidaire, écologique, sociale "

Le Capital peut-il battre en retraite ?

« Jusqu'à quand, Emmanuel Macron, abuseras-tu de notre patience ? »

Bien des manifestants auraient pu utiliser ce slogan (librement inspiré de la première Catilinaire de Cicéron) lors des journées d'action contre la mal nommée « réforme » des retraites. Au-delà des atermoiements du Chef de l'Etat (retraite à points en 2019 ; 65 puis 64 ans pour l'âge de départ en retraite ; mensonges sur les 1200 euros de retraite minimale) et des soubresauts de l'adoption du texte, il est une réalité qui fonde, aujourd'hui comme hier, toutes les stratégies de remise en cause des acquis sociaux. Le Capital n'accepte pas que la manne des ressources sociales lui échappe. Derrière les discours lénifiants de défense du système de répartition se cache une stratégie qui, inexorablement, favorise la capitalisation de nos retraites (doublement des versements sur les dispositifs de capitalisation depuis 10 ans, avantages fiscaux consentis).

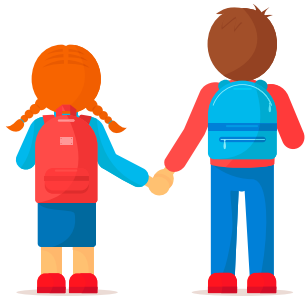
Les injonctions des marchés financiers et de l'Union européenne maastrichtienne achevant cette entreprise.

L'argent existe pourtant pour financer l'ensemble des besoins sociaux. En 2022, les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont établi des records (152 milliards d'euros), bénéfices transformés aussitôt en dividendes et en rachats d'actions. En France, les 370 plus riches familles ne sont taxées qu'à 2 ou 3% ; 1% des plus riches dans le monde ont capté en 2020 près des 2/3 de la richesse produite.

Seul un monde du travail uni et combatif pourra remettre en question cette logique mortifère du capital.

Patrick ALVAREZ

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



» Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2023 se dérouleront du lundi 24 avril au vendredi 26 mai 2023.

Elles concernent les enfants qui entreront en Petite Section (année de naissance 2020), les élèves qui passent en CP, ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune (enfants de tous niveaux de classe).

Les écoles d'affectations seront données avant la fin de l'année scolaire. Ces affectations se font en fonction du lieu de résidence, mais également d'une répartition cohérente entre les différentes écoles du territoire. Elles seront définitives.

Les inscriptions peuvent se faire :

- De manière dématérialisée, à partir du 24 avril : Portail des démarches en ligne
- Sur rendez-vous, en mairie, à partir du 2 mai.

Aucun dossier envoyé par mail ou courrier ne pourra être accepté.

Contact : 05 57 22 26 61 ou polejeunesse@bouscat.fr

» Le renouvellement des inscriptions aux activités municipales concerne :

- les enfants qui seront scolarisés en MS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2 à la rentrée 2023-2024
- la restauration scolaire, le périscolaire (matin et soir), le centre de loisirs mercredi et vacances.

Cette année, le renouvellement des inscriptions aux activités municipales sera effectué automatiquement et à l'identique de ce qui avait été choisi pour l'année scolaire 2022-2023.

Exemple : votre enfant de CE1 était inscrit en 2022-2023 à la restauration scolaire 4 jours et au centre de loisirs le mercredi. En 2023-24, il passe en CE2. Sans démarche de votre part, il

sera inscrit à ces mêmes activités (restauration 4 jours + centre de loisirs mercredi).

Si vous souhaitez, en plus de ces deux activités, l'inscrire au périscolaire, il faudra :

- soit vous rendre sur votre espace en ligne à compter du 24 avril 2023 et procéder à son inscription,
- soit prendre rdv en mairie sur bouscat.fr, à compter du 5 juin 2023

Retrouvez toutes les informations et pièces à fournir sur bouscat.fr, rubrique Démarches.

BRICOLAGE ET JARDINAGE : RESPECTONS LES HORAIRES

Le printemps est là et cette saison incite aux travaux de bricolage ou de jardinage. C'est pourquoi il est rappelé aux Bouscatais la nécessité de respecter les horaires d'intervention pour des activités de cette nature. En effet, l'Article 5 de l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 stipule que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



À l'occasion de la Fête des Jardins, une distribution de composteurs sera proposée pendant tout le week-end, dans la limite des stocks disponibles. Sans réservation. Service gratuit à caractère non commercial.

MA RENOV



Un accompagnement sur mesure pour faire baisser vos factures énergétiques. Travaux de rénovation, d'isolation, financement de vos projets, un expert vous répond.

Rendez-vous avec un conseiller rénovation au 05 57 20 70 20



PARTAGEONS L'INFO

Vie de quartier, initiatives, vie associative, envoyez vos actus, vos photos à communication@bouscat.fr

FÊTE DES JARDINS

LE BOUSCAT

22/23
AVRIL
10H/19H



ATELIERS / MARCHÉ AUX PLANTES / TROCS / CONSEILS

PARC DE L'ERMITAGE

FETEDSJARDINS-BOUSCAT.FR

SUD
OUEST

BORDEAUX
MÉTROPOLE


Le Bouscat
ville à vivre
bouscat.fr